

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS DE DIVISION 3 DE TRIATHLON - ½ FINALE ZONE Nord-Est

PRÉSENTATION DE COURSE
Besançon (base nautique Oselle) - 20 juin 2026

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

COMITÉ D'ORGANISATION

Besançon Triatlon

Président de la structure

Loïc GESCHWINE

Directeur de course

Alexandre LEMERCIER

REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Représentants FFTRI

Officiels Nationaux

Lucie DI LAURO

Délégué Technique Référent

ldilauro@fftri.com - 06 30 22 35 05

Grégory LOURS

Arbitre de course

glours@fftri.com - 06 26 91 45 00

Chronométrateur

CHRONO CONSULT

Résultats : <https://chronoconsult.fr/>

Animateurs

Christophe DECHARRIÈRE

TENUE DES OFFICIELS



DEVANT

Casquette et insigne oranges
pour le Délégué Technique



DEVANT

Casquette et insigne bleues
pour les Arbitres de Course



DOS

Les autres officiels
assesseurs portent la
même tenue. Ils peuvent
porter une casquette de
couleur neutre
(ex : blanche)

RAPPEL CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive internationale (World Triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon, ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles.



Lien vers la réglementation des épreuves nationales 2026

[Réglementation des épreuves nationales 2026](#)

PROGRAMME & HORAIRES

Retrait des dossards

Samedi 20 juin - 9h15 à 10h15

Lieu de retrait

Base nautique d'Oselle
60 Grande Rue
25320 Oselle-Routelle

SAMEDI 20 JUIN 2026

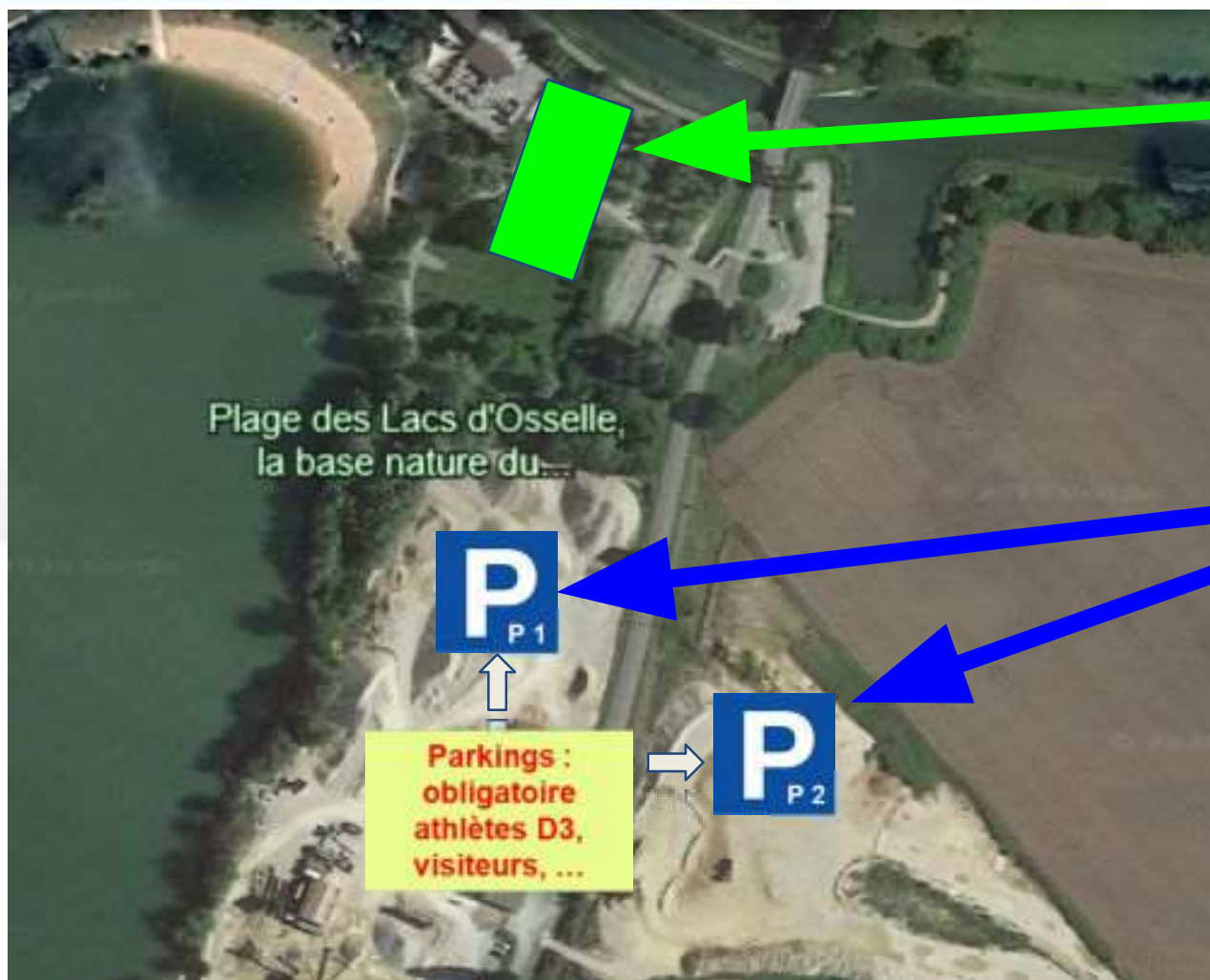
	Aire de Transition	Heure limite de modification de la composition de l'équipe	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
D3 HOMMES	AT n°1	09h15	10h15	11h00	11h05	11h15 (*)	13h15	750 m – 21 kms – 5 kms
D3 FEMMES	AT n°1	09h15	10h15	11h00	11h20	11h30 (*)	13h15	750 m – 21 kms – 5 kms



IMPORTANT (*) Départ toutes les 30 secondes.

Tous les vélos devront être évacués de l'aire de transition avant 13h10.

IMPLANTATION GENERALE PARKING & RETRAIT DES DOSSARDS



**Retrait des dossards à la
base nautique**



**Parkings obligatoires
dédiés à la D3 et aux
visiteurs**

PROGRAMME & HORAIRES

RECONNAISSANCE DES PARCOURS



IMPORTANT



Le parcours emprunte des voies de circulation à contre sens.

La reconnaissance du parcours durant les courses est également interdite.

RETRAIT DES DOSSARDS RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

La présentation de la licence fédérale des athlètes n'est pas requise lors de l'émargement. Néanmoins, elle doit pouvoir être présentée en cas de requête.

Les dossards d'une équipe peuvent être retirés par un **membre du club** sur présentation de sa licence fédérale ou par un autre club sous réserve d'une procuration (papier ou dématérialisé).



IMPORTANT



En cas de changement, toute modification de la composition devra se faire au plus tard 1 heure avant l'ouverture de l'AT, auprès de l'Arbitre de course (glours@fftri.com).

Chaque responsable d'équipe (coach ou athlète) appose son nom et émarge la composition de l'équipe. Ces derniers devront revêtir une tenue de club durant toute l'épreuve.

En cas de non respect des horaires prévus sur cette présentation technique, les équipes s'exposent à :

- 1er retard : Appel de l'équipe en dernière position lors de la procédure de départ
- 2ème retard : Appel de l'équipe en dernière position + 5 points de pénalité
- 3ème retard : Appel de l'équipe en dernière position +10 points de pénalité

Ces sanctions sont **cumulatives** sur l'ensemble des étapes de la saison.

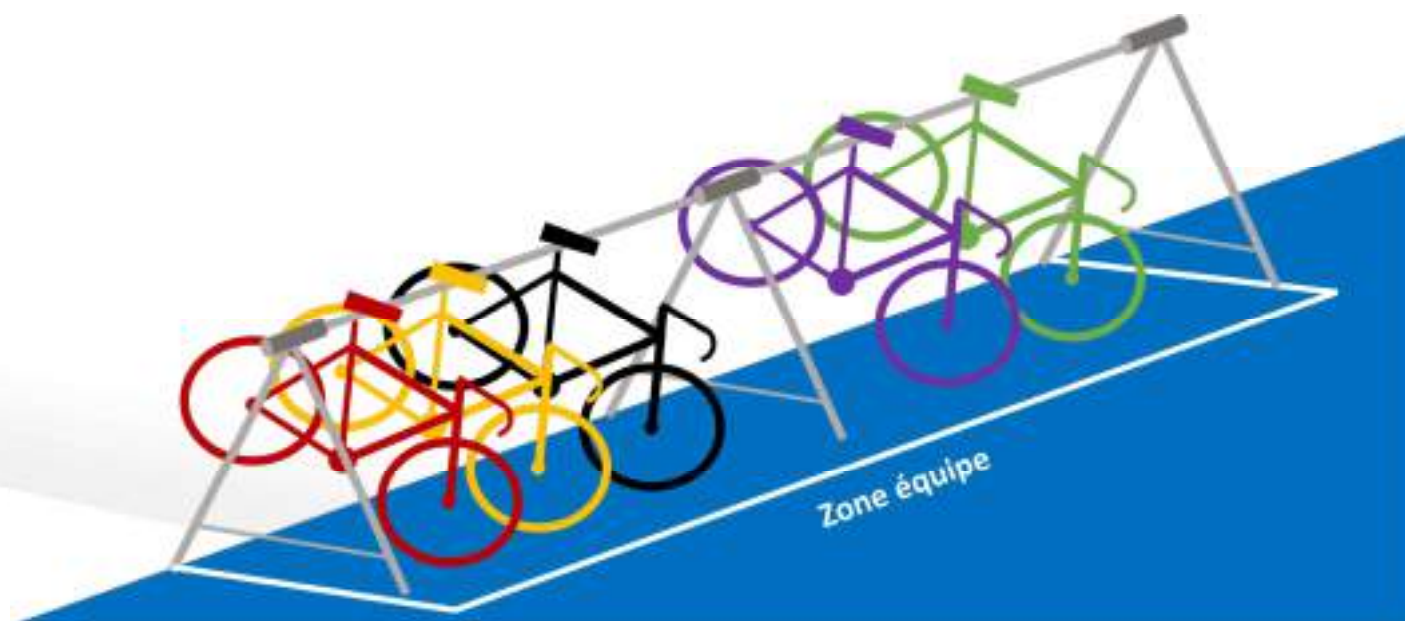
Si plusieurs équipes sont pénalisées, elles seront appelées dans l'ordre de constatation de la faute commise.

ACCÈS À L'AIRE DE TRANSITION RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- L'ensemble des athlètes de l'équipe doit revêtir une tenue identique de compétition aux couleurs et au nom du club.
- L'accès à l'emplacement du club ne pourra se faire que si l'équipe est complète.
- Le numéro est inscrit par marquage sur l'avant-bras gauche et l'avant de la cuisse gauche.
- Le port du dossard est obligatoire en vélo et en course à pied.
- Une étiquette autocollante (fournie par la FFTRI) sera apposée sur le devant du casque.
- Une étiquette double numérotation (fournie par la FFTRI) sera apposée sur le vélo, au niveau de la tige de selle
- La zone de chaque équipe est matérialisée.
- Seules les affaires de course sont autorisées à l'emplacement de l'équipe.
- Tout positionnement de matériel hors de cette zone ou empiétant à l'extérieur sera **sanctionné d'une pénalité de temps.**
- Dans cette formule de course, l'équipe prend la place de l'individu et est considérée comme une et indissociable.

ACCÈS À L'AIRE DE TRANSITION PLACEMENT DU MATÉRIEL

ACCROCHAGE :
Accrochage des vélos par
la selle au départ.



PARTIE NATATION

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- Tout comportement agressif tel que couler, frapper ou tirer entraînera une disqualification.
- L'utilisation d'une combinaison néoprène est autorisée, sous réserve des conditions citées-ci-dessous :

Distances	Interdite	Obligatoire
Distances XXS à S	> 19.9 °C	< 16°C

- Lorsque le port de la combinaison néoprène est interdit :
 - Le port d'une surtenue sans néoprène est autorisé du moment qu'elle ne recouvre pas les avant-bras et les jambes en dessous du genou.
- Les trifonctions et les maillots de bain doivent être composés à 100% de matière textile et ne doivent pas comporter de matériaux caoutchoutés, tels que polyuréthane, néoprène ou autre.
- L'athlète **doit porter le bonnet de bain fourni par son club.**

PROCEDURE DE DEPART ZONE D'APPEL



Le **placement dans l'aire de départ** sera réalisé de la manière suivante :

Les équipes seront appelées par ordre de numérotation.

Les équipes doivent se présenter dans la zone de départ, cinq minutes avant leur départ programmé.

PARTIE NATATION PARCOURS



750 m

1 boucle de 750 m



TRANSITION 1 NATATION > CYCLISME



PARTIE CYCLISME

RÈGLES PARTICULIÈRES CLM

Aucun départ de l'aire de transition ne peut s'effectuer à moins de trois athlètes de la même équipe.

Celle-ci doit se réunir dans une zone de regroupement identifiée à la sortie de l'aire de transition par deux lignes distantes de 5 mètres.

Lorsque l'équipe quitte cette zone, aucun autre athlète de cette équipe n'est autorisé à partir, il est mis hors course.

A tout moment de la compétition, la tête de l'équipe doit être composée d'au minimum trois athlètes groupés.

Tout athlète disqualifié ou mis hors course doit rejoindre l'aire de transition le plus directement possible sans gêner ou aider les autres athlètes sous peine d'entraîner la disqualification de toute son équipe.

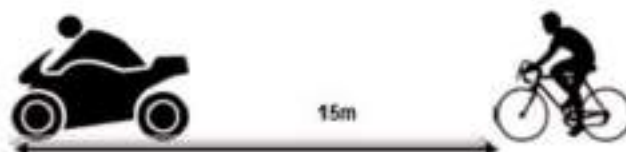
Les équipiers d'une même équipe **encore en course** pourront à tout moment se fournir de l'aide technique

Un point d'assistance est prévu sur le circuit cycliste (pit stop)

PARTIE CYCLISME RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Cette épreuve est sans aspiration-abri (drafting interdit). Il faut respecter les distances ci-dessous.

- Distance entre moto et vélo :



- Distance entre équipes :



- Distance entre véhicule et vélo :





21,350 km

1 boucle de 10,750 km



et

1 boucle de 8,800 km



+

1,800 km (vers A.T.)



ATTENTION
Course avec
Aspiration-Abri
INTERDITE
entre
équipes

PARTIE CYCLISME

1er POINT DE VIGILANCE



Des cônes de Lubeck vont être positionnés pour séparer la chaussée entre les concurrent(e)s qui entament leur 1er tour → et ceux et celles qui partent pour leur 2ème tour →

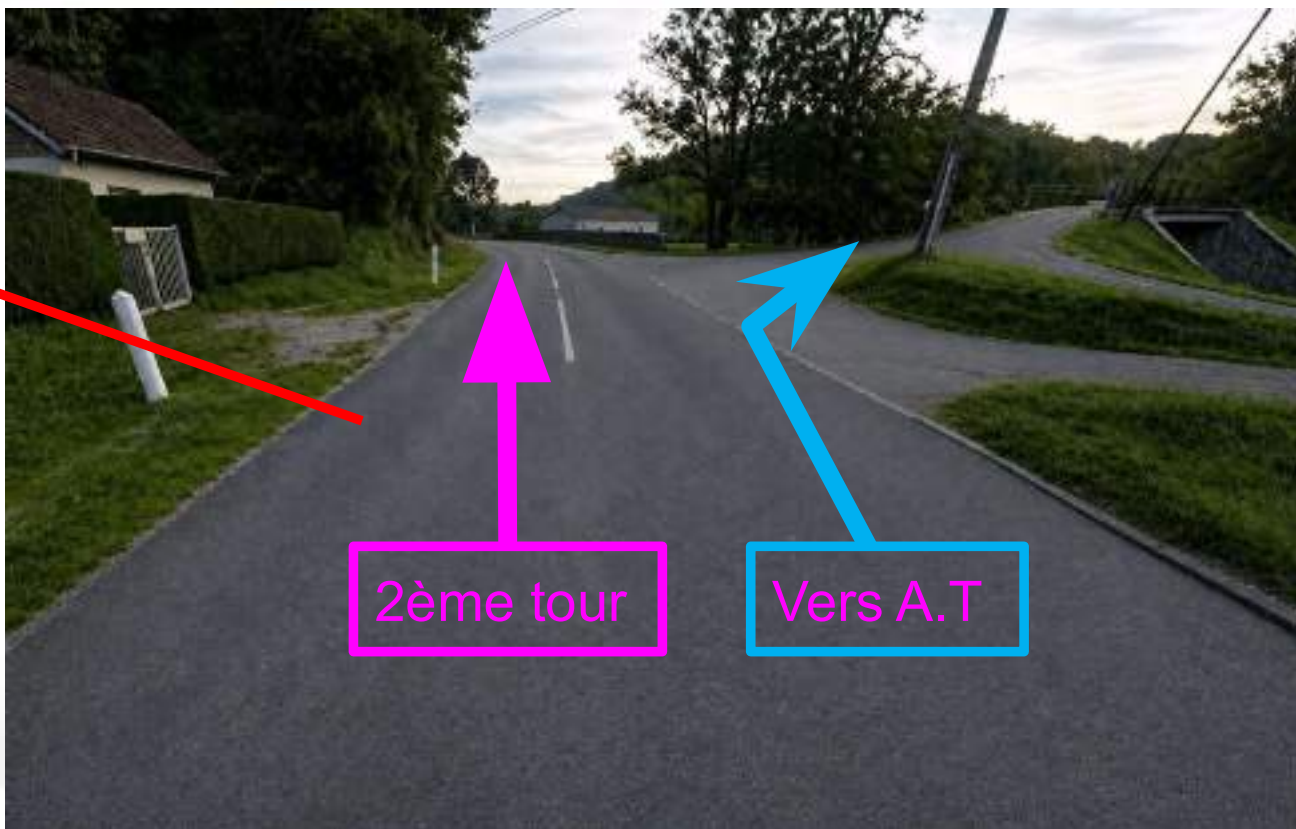


PARTIE CYCLISME

2ème POINT DE VIGILANCE



Les concurrent(e)s
doivent serrer à droite
lorsqu'ils (elles) vont
vers l'A.T.



PARTIE CYCLISME RAPPEL RÉGLEMENTAIRE (Suite)

Position sur le vélo :

La position de course autorise uniquement les points d'appui suivants : les pieds sur les pédales, les mains sur le guidon et les fesses sur la selle (cf. positions ci-dessous).

Positions interdites



Positions autorisées



PARTIE CYCLISME ZONE DE PÉNALITÉ

Ne pas respecter des zones d'aspiration entre équipes (12m) :

En cas de non respect des zones d'aspiration, l'équipe fautive sera sanctionnée par un carton bleu et devra effectuer une pénalité de temps d'une minute à la zone de pénalité située avant l'accès des concurrents à leur emplacement dans l'aire de transition.

Si une équipe est sanctionnée par au moins deux cartons bleus, elle se verra disqualifiée automatiquement.

Il est interdit pour un(e) concurrent(e) isolé(e) de se trouver dans la zone d'aspiration d'une autre équipe.

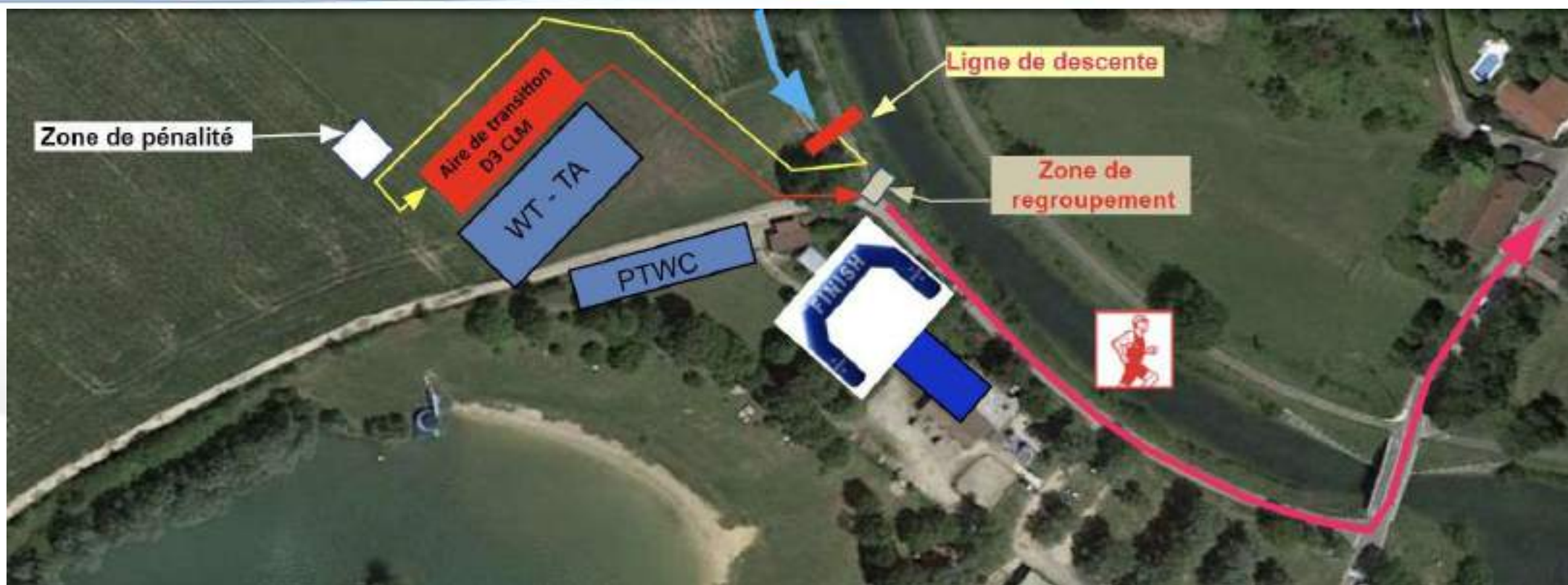


Ne pas confondre cette zone de pénalité avec la Pénalty Box.

La zone de pénalité traite uniquement des fautes de "carton bleu" pour non respect des zones d'aspiration.



TRANSITION 2 CYCLISME > COURSE À PIED



TRANSITION 2

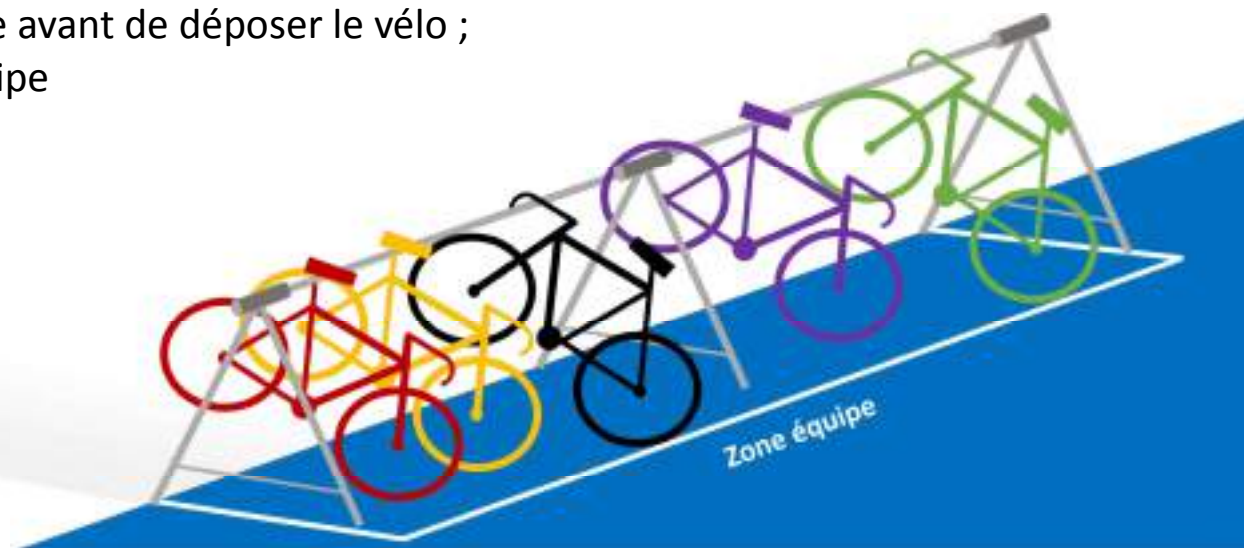
CYCLISME > COURSE À PIED

RETOUR VÉLOS :

Accrochage par la selle ou le guidon (par les deux côtés du guidon ou les deux leviers de frein)

Motifs de pénalité :

- Descente du vélo après la ligne clairement identifiée ;
- Enlever son casque ou déclipser la jugulaire avant de déposer le vélo ;
- Casque jeté ou déposé hors de la zone équipe
- Le vélo est posé au sol ;
- Le vélo est mal positionné ;
- Le vélo n'est pas dans le box équipe.



PARTIE COURSE À PIED 1 PARCOURS



5 km

2 boucles de 2,5 km



PARTIE COURSE À PIED 2

ZONE PENALTY BOX

Toutes les fautes (hors disqualification) commises entre le départ effectif et la fin de la deuxième transition donnent lieu à une pénalité de temps, à effectuer dans une zone dédiée appelée « Penalty Box », située dans les 500 derniers mètres du parcours pédestre.

Procédure de mise en application

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
2. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative.
3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'officiel dit « Go ».

Il est de la responsabilité de l'athlète de s'arrêter à la Penalty Box, sous peine de disqualification automatique lors de la validation des résultats.



1 pénalité = 10 sec



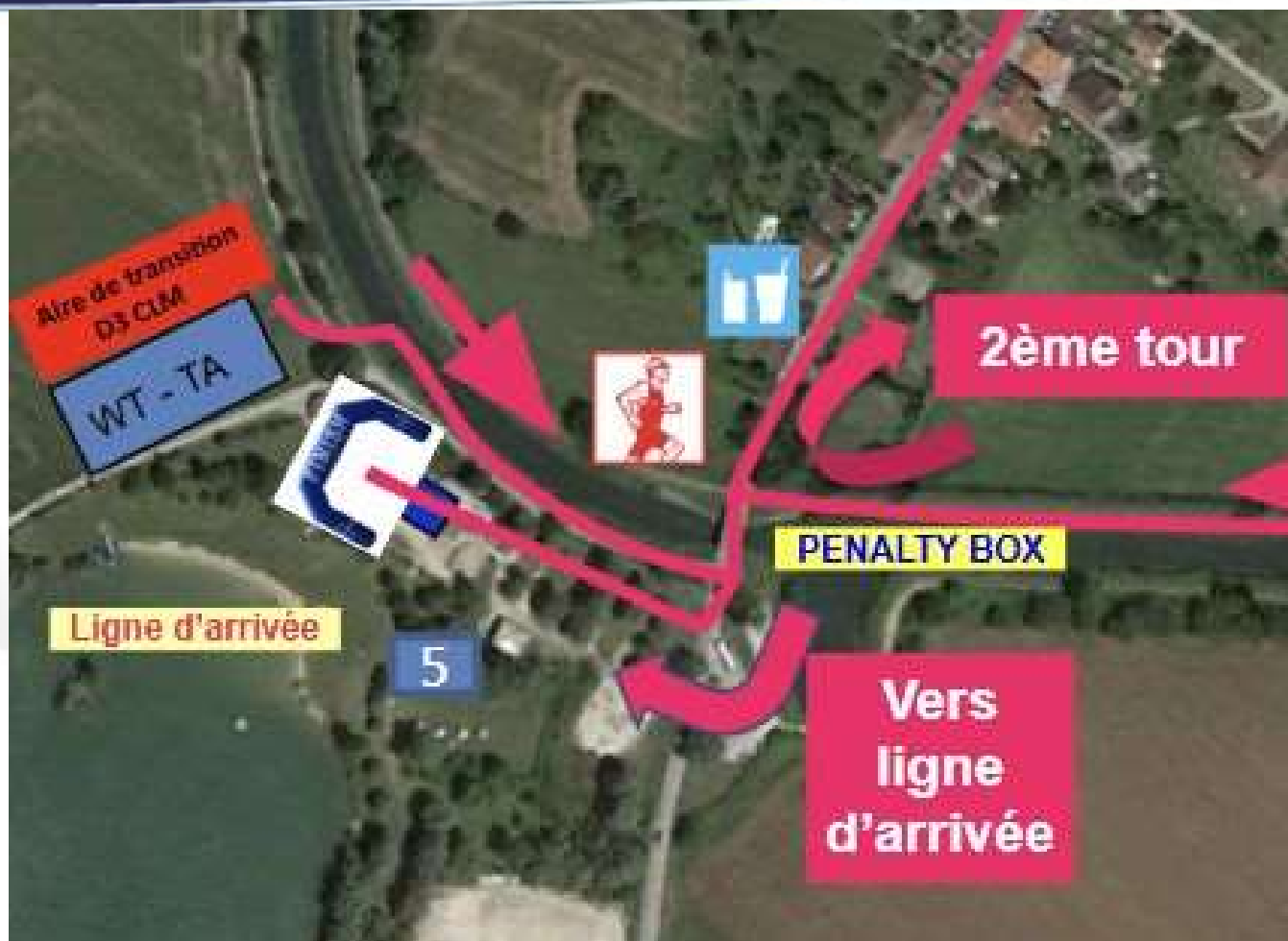
Exemple d'affichage de pénalités :
 1 pénalité pour les dossards 28, 92, 76, 43 et 36
 2 pénalités pour le dossard 15

PARTIE COURSE À PIED RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- L'athlète peut courir ou marcher ;
- Le port du casque cycliste est interdit sur toute la partie pédestre ;
- L'athlète ne peut être ni accompagné, ni aidé par une personne extérieure à la course ;
- L'abandon de matériel est strictement interdit ;
- L'utilisation de tout matériel audio est interdite ;



PARTIE COURSE À PIED ARRIVÉE



ARRIVÉE RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

- Dans le cas de l'utilisation d'une trifonction avec fermeture à l'avant, elle devra être totalement refermée à 100 mètres de l'arrivée.
- Les trois athlètes doivent passer l'arrivée groupés.
- **Le classement de l'équipe sera effectué sur la base du temps réalisé par le troisième équipier.**
- Un concurrent est jugé arrivé au moment où une partie de torse passe à la verticale la ligne d'arrivée ;
- Le pointage manuel des officiels prévaut sur le pointage électronique en cas d'arrivée au sprint ;
- Un concurrent doit rester vigilant sur le fait de conserver sa numérotation officielle visible afin de permettre son classement. En cas de doute, le concurrent doit revenir auprès de l'arbitrage afin de confirmer sa numérotation.

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Il est de la responsabilité des athlètes et de leur coach, de s'assurer d'être présents au plus tard **5 minutes avant** la remise des prix de leur course.

La tenue de cérémonie doit être **identique** (haut et bas de corps) hors partenaires individuels, pour tous les athlètes de l'équipe et **identifiée** au nom du club.

La tenue de cérémonie peut être la tenue de course.

Podiums dans l'ordre du protocole :

1. Les 3 premières équipes féminines et masculines

Aucun accompagnement n'est possible sur le podium !

S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera :

**Base nautique d'Oselle
60 Grande Rue
25320 Oselle-Routelle**

Modalités administratives

- **Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon ;**
- **Les athlètes « mineurs » doivent être accompagnés d'un adulte.**

PARTENAIRES

Partenaires fédéraux :



Partenaires de l'organisation :

